

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 - Considérant le branchement gaz par la société PRC au 15 route de Neufchâtel à Forges-les-Eaux.
 - Considérant la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement

N°2023-061

Objet :

PRC

Branchement gaz

15 route de Neufchâtel

Du 04 mai 2023 au 02 juin
2023

ARRETE :

Article I :

Le branchement gaz est autorisé au 15 route de Neufchâtel à Forges-les-Eaux.

Article II :

Cette disposition sera matérialisée par la pose de panneaux et barrières de sécurité. La société PRC, 15 route de Neufchâtel, 76270 Mesnières-en-Bray prendra toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes pour les travaux dont il est question.

La couleur de l'enrobé devra être reconstituée à l'identique.

Article III :

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme,
Forges-Les-Eaux, le 17 avril 2023

Le Maire
Christine LESUEUR

